



Magny-les-Hameaux, le 21 décembre 2022

TELEHOUSE INTERNATIONAL
137 Boulevard Voltaire
75011 PARIS

A l'attention de M. Julien DURAIN

LRAR n° 2C 161 155 6812 0

Service Affaires Juridiques / Urbanisme
Affaire suivie par : Agathe TURPIN
Tél. : 01 39 44 71 56
Mail : agathe.turpin@magny-les-hameaux.fr

Objet : Avis du Maire sur la remise en état du site lors de l'arrêté définitif de vos installations localisées 1 rue Pablo Picasso

Monsieur,

J'ai bien reçu le 9 novembre dernier le courrier par lequel vous sollicitez mon avis quant à la remise en état du site que vous occupez pour votre activité de data-center au 1 rue Pablo Picasso lors de l'arrêté définitif de vos installations, conformément aux dispositions du 11° de l'article D.181-15-2 du code de l'environnement.

Au vu des conditions de remise en état du site que vous détaillez dans l'annexe à votre courrier rappelé ci-avant (remise dans un état compatible avec un usage industriel), je vous informe que j'émetts un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire empêché,
La 1^{ère} Maire-adjointe déléguée




Frédérique DULAC